



Conditions de participation 'Gazelle E-bike Bike to Work Day 2023 Giveaway' (Concours Gazelle à l'occasion de la Journée "Au travail à vélo")

Avril 2023

Résumé

1. La période du Concours se déroule entre le 3 mai 2023 et le 14 mai 2023 (ci-après, la "période du concours").
2. Dans un commentaire sous le post Facebook, dites-nous pourquoi vous êtes le cycliste le plus motivé et pourquoi vous devriez remporter le lot suivant : un vélo Gazelle Avignon C8 HMB d'une valeur de 3 799 € (ci-après : le "Concours" et le "Gain").
3. La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.
4. Une seule participation par personne au maximum.

Article 1 : Généralités

1. Le Concours est organisé par Koninklijke Gazelle N.V., dont le siège social et administratif se trouve à (6951 BP) Dieren, Wilhelminaweg 8, et inscrite à la Chambre de Commerce sous le numéro 09165859 (ci-après dénommée "Gazelle").
2. Gazelle se réserve le droit d'adapter (c'est-à-dire de prolonger ou de raccourcir) la période du concours.
3. Les participants au Concours (ci-après : le "participant" ou les "participants") déclarent, par leur participation au concours, qu'ils acceptent les présentes conditions générales du Concours.

Article 2 : Conditions de participation

Le Concours se déroule comme indiqué ci-dessous :

1. Le participant publie un commentaire sous le post Facebook et/ou LinkedIn indiquant pourquoi il est le cycliste le plus motivé.
2. Ce faisant, le participant accepte les présentes conditions générales "Concours Gazelle à l'occasion de la Journée Au travail à vélo" (ci-après : les "Conditions générales").
3. Le participant gagnant sera désigné par tirage au sort.
4. Le participant gagnant sera personnellement informé dans un délai d'un mois à compter de la fin de la période du concours. Le participant doit alors prendre possession du Gain dans un délai



de trois mois. Si ce n'est pas le cas (par exemple, parce que le participant ne répond pas aux messages de Gazelle), le droit du participant au Gain expirera et un nouveau gagnant sera désigné par tirage au sort.

Article 3 : Modalités de Participation

1. La participation est ouverte à toute personne qui : (i) est âgée de 18 ans ou plus ; (ii) vit en France; et (iii) possède un compte Facebook et/ou LinkedIn valide. La participation à ce concours est strictement personnelle.
2. Les employés de Gazelle et toute autre personne impliquée d'une manière ou d'une autre dans l'organisation de ce concours sont exclus de la participation.
3. Les participants acceptent que leurs coordonnées soient enregistrées dans le cadre de ce concours.
4. Gazelle peut disqualifier et/ou exclure tout participant de la participation si ce dernier :
 - a. enfreint les présentes conditions générales de quelque manière que ce soit (ou Gazelle le soupçonne raisonnablement) ;
 - b. fournit des informations incomplètes, incorrectes ou trompeuses, ou soumet des informations en violation de la loi ; et/ou
 - c. agit d'une manière illégale envers Gazelle ou des tiers.

Article 4 : Données personnelles

1. Les participants doivent fournir toutes les informations demandées par Gazelle (y compris le nom, l'adresse email) de manière correcte et complète comme condition de participation. Les inscriptions incorrectes ou incomplètes ne seront pas prises en considération.
2. Gazelle traitera toutes les données personnelles obtenues dans le cadre de ce Concours de manière confidentielle et conformément aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD).
3. En participant au Concours, le participant accorde à Gazelle l'autorisation d'employer ses données personnelles pour la communication dans le cadre du Concours.
4. Pour plus d'informations sur la manière dont Gazelle traite les données personnelles, veuillez consulter la déclaration de confidentialité de Gazelle sur www.gazellebikes.com/fr-fr.

Article 5 : Responsabilité

1. Gazelle et les intervenants et/ou tiers engagés ne seront en aucun cas responsables des dommages matériels et/ou autres pertes causés par, ou liés de quelque manière que ce soit au Concours, y compris, mais sans s'y limiter, la participation au Concours et l'impossibilité d'y participer.



2. Malgré tout le soin apporté par Gazelle à la gestion de son/ses site(s) Internet et à l'organisation du Concours, les informations fournies et/ou affichées peuvent être incomplètes ou incorrectes. Les erreurs d'impression, d'orthographe, de composition ou autres erreurs similaires dans le matériel divulgué par Gazelle, quelle qu'en soit la nature, ne peuvent être retenues contre Gazelle et ne peuvent en aucun cas créer une obligation pour Gazelle.

3. Toute taxe (de jeu) payable sur le Gain sera à la charge du participant.

Article 6 : Dispositions finales

Gazelle est une marque déposée. Le participant s'interdit de reproduire ou de publier intégralement ou partiellement les présentes conditions générales du concours sans l'accord préalable de Gazelle.

Article 7 : Divers

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. Tout litige sera soumis exclusivement au tribunal compétent de Paris.

La société META, éditant le réseau social Facebook, n'est aucunement impliquée dans l'organisation du Concours et ne le parraine d'aucune façon. La responsabilité de META ne pourra donc pas être engagée par les participants.

version 1.0 / avril 2023